

# Assurance-vie : la collecte au plus haut



© 2022 Les Echos Publishing

D'après les derniers chiffres publiés par France Assureurs, l'assurance-vie a retrouvé des couleurs durant le 1<sup>er</sup> trimestre de cette année. En effet, les niveaux de collecte ont frôlé les records établis en 2011. Ainsi, en mars 2022, la collecte nette (cotisations collectées minorées des prestations versées) s'établit à 2,2 milliards d'euros (+2,5 milliards d'euros en mars 2011). Sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, les résultats sont remarquables : +8,4 milliards d'euros, contre +9,6 milliards d'euros au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. Pour les unités de compte, la collecte nette s'élève à +3,3 milliards d'euros, un plus haut pour un mois de mars depuis l'année 2000. Globalement, les encours des contrats d'assurance vie atteignent 1 857 milliards d'euros à fin mars, en croissance de +2 % sur un an.

Par ailleurs, France Assureurs note qu'au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, 128 000 contrats d'assurance-vie ont été transférés dans le cadre de la loi Pacte, après 76 000 au 4<sup>e</sup> trimestre 2021. Le montant transféré est de l'ordre de 4,5 milliards d'euros, après 3,1 milliards d'euros au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, dont près de 900 millions qui ont été réinvestis en unités de compte.

[France Assureurs](#)

© 2022 Les Echos Publishing